

Syllabus

Master

Enseignement et
Éducation (M2E),

Mention Professorat
du Second degré

inspe.univ-nantes.fr

Editorial

Ce texte accompagne la maquette des deux années du Master Enseignement et Éducation (M2E), mention Professorat du Second degré. Il vise à expliciter la logique de formation, les choix pédagogiques et les modalités de déploiement de cette maquette dans les différents parcours de formation initiale associés au second degré.

Cette maquette s'inscrit en conformité avec les référentiels de formation propres à chacune des disciplines du second degré, en prenant en compte leur diversité et leurs exigences spécifiques, tout en assurant une cohérence d'ensemble dans la structuration des compétences professionnelles attendues.

Elle place le réel des situations d'enseignement au cœur de la formation, en s'appuyant sur le rôle structurant des stages.

Elle articule étroitement enseignements, stages et analyse de pratiques afin de former des enseignants capables d'agir de manière autonome et intégrée au collectif professionnel.

Elle est le résultat d'un travail collectif d'élaboration conduit par les équipes de l'Inspé de l'Académie de Nantes, nourri par les échanges entre formateurs, enseignants-chercheurs et professionnels de terrain.

Elle vise à renforcer l'articulation entre savoirs disciplinaires, formation professionnelle, recherche et développement réflexif, en s'appuyant sur la réalisation d'un mémoire fondé sur le traitement scientifique d'un objet professionnel et sur l'appropriation active de résultats de recherche.

Introduction

Le Master Enseignement et Éducation (M2E), mention Professorat du Second degré, inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages, dans le but d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier en collège et en lycée (général, technique et professionnel).

La formation vise à accompagner le développement progressif des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier, dans la diversité des contextes d'enseignement, en articulation étroite avec les stages et les situations professionnelles rencontrées sur le terrain.

La mention Second degré est composée de plusieurs parcours. Ces parcours sont construits en partenariat étroit avec les composantes disciplinaires des universités et les IA-IPR des disciplines, dans une logique d'articulation.

I. Organisation globale des deux années du Master

Le master est constitué de 3 Unités d'Enseignement (UE). Les enseignements sont en conformité avec les objectifs les référentiels de formation de chaque parcours et adaptés aux besoins des étudiants.

La répartition horaire des enseignements est en correspondance avec l'arrêté fixant le cadre national du M2E, mention Professorat du Second degré.

Le volume horaire dédié à certaines thématiques transversales est conforme aux exigences de l'Arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation. Ainsi, la maquette prévoit (sur les deux années) un minimum de 18 heures consacrées à l'**égalité filles-garçons**. Elle intègre également au moins 25 heures relatives à la scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers**. Enfin, un minimum de 36 heures est consacré à la **laïcité et aux valeurs de la République**.

Le volume de 24 heures dédié au **numérique** s'inscrit dans les exigences de l'Article 9 de l'Arrêté du 12 janvier 2026. Ce volume horaire a été proposé au regard des attendus de la maquette et constitue une indication minimale, permettant d'assurer une formation structurée intégrant les dimensions d'usage professionnel, de mise en œuvre pédagogique et d'évaluation, en lien avec « la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation ».

Ce syllabus est complété par des fiches Repères détaillant ces thématiques transversales.

II. Description pédagogique de chaque unité d'enseignement

UE1 : ENSEIGNER LES DISCIPLINES SCOLAIRES - 60 ECTS - 30 ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de former les futurs enseignants à maîtriser les savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement au collège et au lycée (général, technique ou professionnel), à les transformer en objets d'enseignement et à concevoir des situations d'apprentissage adaptées à tous les élèves.

Cette UE vise à développer deux axes.

Éléments académiques :

- consolider et approfondir les connaissances disciplinaires en lien avec les programmes scolaires
- développer la capacité à transformer les savoirs académiques en savoirs enseignables
- articuler maîtrise disciplinaire, didactique et compréhension de l'activité des élèves

Éléments transversaux :

- prendre en compte des éléments de contexte dans la réflexion didactique (hétérogénéité des classes, etc.) et en lien avec les dynamiques sociétales
- prendre en compte la diversité des élèves et les enjeux éducatifs (scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, valeurs de la République dont laïcité, égalité fille-garçon, etc.) dans la conception des enseignements
- mobiliser les outils numériques comme ressources pour enseigner et faire apprendre

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les deux années du master, sous forme de Cours Magistraux, Travaux Dirigés et, selon les disciplines, Travaux Pratiques.

La répartition des enseignements varie selon les parcours, en fonction des spécificités disciplinaires, tout en respectant un cadre commun structuré autour de quatre ou cinq éléments constitutifs (EC).

L'UE1 représente un volume important de formation, avec une part significative consacrée à l'approfondissement disciplinaire (environ 20 à 35 % du volume du bloc 1, soit entre 96 et 160 heures), variable selon les disciplines.

Les maquettes disciplinaires n'ont pas forcément les mêmes intitulés au sein de l'UE 1 ; elles présentent cependant 3 entrées possibles : didactique, analyse de l'activité, renforcement disciplinaire.

CONTENUS

EC 1 : Entrée didactique

Cet EC vise à développer la capacité à transformer les savoirs académiques en savoirs enseignables, en lien avec les programmes scolaires et la diversité des élèves.

Il permet de concevoir et d'analyser des séquences et séances d'enseignement structurées, adaptées aux objectifs d'apprentissage et aux enjeux de la discipline, en prenant en compte la progressivité des apprentissages et la diversité des élèves. Il traite également la question de l'identification des obstacles didactiques et de l'accessibilité des situations d'enseignement à tous les élèves.

Les savoirs didactiques sont également articulés avec des éléments transversaux (en lien avec l'UE2) : la diversité des apprenants, l'égalité fille/garçon, les valeurs de la République, les éducations à, dont le développement durable, les parcours, etc.

Les outils numériques sont mobilisés comme ressources pour la conception, la mise en œuvre et l'analyse des situations d'enseignement.

EC 2 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève

Cet EC vise à comprendre les processus d'enseignement et d'apprentissage à partir de l'analyse de situations professionnelles.

Il permet de mobiliser des cadres issus de la didactique et des sciences de l'éducation pour analyser l'activité de l'enseignant et celle des élèves, en lien avec la nécessité de comprendre « l'activité des élèves » et de concevoir des situations d'apprentissage adaptées. Les apports de la recherche sont mobilisés pour l'analyse.

Il contribue à développer une posture réflexive, en lien avec l'observation, l'analyse et l'évaluation des pratiques d'enseignement et des apprentissages.

EC3 – Approfondissement disciplinaire

Cet EC vise à consolider et approfondir les connaissances disciplinaires nécessaires à l'enseignement, en lien avec les programmes scolaires et les exigences du métier.

Il permet de renforcer les savoirs scientifiques, culturels et techniques propres à chaque discipline, tout en développant la capacité à les mobiliser dans des situations d'enseignement.

Selon les disciplines, cet approfondissement peut prendre des formes variées : analyse de concepts fondamentaux / pratiques expérimentales ou de terrain / étude de cas ou projets / ouverture interdisciplinaire `` Epistémologie des disciplines.

Tous les étudiants auront accès à « écri+ » : dispositif public de formation et de certification des compétences en expression et compréhension écrites du français. Une attestation de fin de formation leur sera délivrée en M1.

EC4 – Langue vivante (3 ECTS)

Cet élément constitutif vise le développement des compétences en langue vivante requises pour l'exercice du métier, dans une perspective à la fois professionnelle et éducative.

Il a pour objectif l'atteinte du niveau B2 dans la première langue vivante (LV1). Cet enseignement, crédité de 3 ECTS, est non compensable. (Article 8 de l'arrêté).

Pour le parcours anglais, il est possible d'envisager un niveau B1 sur une LV2..

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation dispensée dans cette UE vise, à approfondir les connaissances et les réflexions permettant d'adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice, en s'inscrivant dans le cadre de la communauté éducative, ceci en traitant différentes dimensions :

- **les acteurs** : l'enfant, l'élève, l'école, les parents d'élève, l'enseignant, l(es)équipe(s) enseignante(s), les partenaires,...
- **les cadres** : la société, la République, le service public, le(s) système(s) éducatif(s), les droits et obligations,...
- **les enjeux** : le sens et finalités de l'école, l'école pour tous, le développement de l'enfant, le vivre ensemble,...

Ces éléments sont articulés avec les stages et prennent appui sur les apports de la recherche dans différents champs disciplinaires (philosophie, sociologie, psychologie, droit, histoire, etc.)

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les deux années de Master, sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques.

Cette UE représente un volume horaire de 220 heures (soit 128 heures en Master 1 et 92h en Master 2).

CONTENUS

EC1 – Développer une éthique professionnelle au sein de l'École et de la République

Cet enseignement vise à développer une éthique professionnelle fondée sur la compréhension et la mise en œuvre des valeurs et principes de la République (dont la laïcité), pour les faire vivre. Il contribue à une meilleure connaissance de l'institution scolaire, de ses acteurs et de ses cadres de fonctionnement. Il accompagne la construction de la professionnalité en lien avec les situations de stage. Il vise enfin à analyser les mécanismes de production des inégalités scolaires et à soutenir des pratiques éducatives émancipatrices.

EC2 – S'engager au sein de la communauté éducative et du service public

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur le système éducatif et ses enjeux actuels. Les dimensions juridiques, éthiques et déontologiques du métier seront appréhendées (dont les enjeux de la transition écologique), ainsi que le fonctionnement de l'école et de son environnement (services, collectivités, politiques éducatives, instances et partenaires). Une attention particulière sera portée à la compréhension du cadre réglementaire, des droits et obligations des agents publics, ainsi qu'à la contribution aux projets éducatifs locaux. Il sera également question de développer des compétences favorisant une dynamique collective (travail en équipe, coopération avec les partenaires) et une relation de qualité avec les familles, notamment en faveur de la protection de l'enfance. Enfin, cet enseignement vise à accompagner l'engagement des futurs professionnels dans les collectifs de travail et les responsabilités associées.

EC3 – Favoriser le développement des élèves et le climat scolaire

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur le développement de l'adolescent (fonctions cognitives, dimensions psycho-affectives et sociales, compétences psychosociales) en lien avec les situations d'apprentissage. Il s'attache à comprendre les conditions favorisant un climat scolaire propice aux apprentissages, notamment à travers l'instauration d'un cadre sécurisant, le développement du bien-être et la construction d'une relation de confiance. La prise en compte de la diversité des élèves (facteurs d'inégalités scolaires, besoins des élèves, troubles des apprentissages) pour la réussite de tous sera également abordée, en lien avec les enjeux de l'école inclusive, l'égalité fille/garçons, ou encore la lutte contre les discriminations (sociales, culturelles et identitaires).

EC4 – Mettre en œuvre des démarches pédagogiques répondant aux enjeux transversaux et inclusifs de l'École

Cet EC vise à approfondir les connaissances et les réflexions sur les problématiques professionnelles liées à la mise en œuvre de l'enseignement et à son évaluation. Il s'agit notamment d'appréhender et de gérer l'hétérogénéité des élèves afin de favoriser la réussite de tous, en tenant compte des enjeux pédagogiques (séances, séquences, consignes, évaluations, socle, programmes, gestion de la classe, aménagements en fonction des intentions pédagogiques). Une attention particulière est aussi portée à l'articulation entre approches disciplinaires et transversales, ainsi qu'à la contribution aux éducations à (citoyenneté, santé, développement durable, numérique et IA, etc.).

Les approches doivent prendre en compte l'accessibilité de tous les élèves aux enseignements (conception universelle des apprentissages).

UE3 – ÊTRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL - 40 ECTS - 20 ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'accompagner les futurs enseignants dans la construction d'une posture professionnelle réflexive, fondée sur l'articulation entre recherche, analyse de pratiques et expérience de terrain.

Cette UE vise à développer deux axes :

Éléments académiques :

- s'approprier les fondements et les démarches de la recherche en éducation en lien avec une problématique professionnelle
- construire une problématique, élaborer un protocole de recherche et analyser des données dans une perspective scientifique
- mobiliser des ressources scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer ses pratiques professionnelles
- développer des compétences en recherche documentaire et en production scientifique

Éléments transversaux :

- analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel
- construire son projet professionnel et son identité au sein de la communauté éducative
- s'inscrire dans des dynamiques de travail collectif et de collaboration entre professionnels
- mobiliser les outils numériques pour apprendre, collaborer, analyser des situations professionnelles et conduire un travail de recherche (dont usages critiques de l'IA)
- prendre en compte la diversité des élèves, les enjeux d'égalité et de climat scolaire dans l'analyse des pratiques

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les deux années du master, sous forme de Cours Magistraux, Travaux Dirigés et dispositifs d'accompagnement.

L'UE s'organise autour de deux éléments constitutifs (EC) (se former à et par la recherche, analyser et construire son projet professionnel) et de dispositifs structurants (suivi de la pratique professionnelle, suivi de la recherche).

Le suivi de la pratique professionnelle accompagne les stages selon une progression entre M1 (observation et pratique accompagnée) et M2 (mise en responsabilité), avec un tutorat conjoint assuré par un professionnel de terrain et un formateur INSPE. Il donne lieu à des analyses de situations et à la constitution d'un portfolio.

Le suivi de la recherche accompagne la réalisation du mémoire de master à travers des temps individuels et collectifs (direction de mémoire, ateliers méthodologiques, retours sur écrits, préparation à la soutenance), permettant la construction progressive d'une démarche scientifique articulée à l'exercice du métier.

Les outils numériques sont mobilisés dans l'ensemble des dispositifs (analyse de pratiques, collaboration, recherche documentaire, production scientifique), dans le respect des cadres juridiques et éthiques, et donnent lieu à une évaluation et attestation des compétences numériques (PIX+Édu).

CONTENUS

EC1 – Se former à et par la recherche

Cet EC vise à accompagner l'étudiant dans la construction d'une démarche de recherche en lien avec une problématique professionnelle issue du terrain, dans une perspective de développement professionnel fondée sur l'analyse réflexive et les apports de la recherche. Il s'agit notamment de construire une problématique, d'élaborer un protocole de recherche et de s'approprier les méthodologies permettant de traiter scientifiquement une question liée à l'exercice du métier. Une attention particulière est portée à la mobilisation de ressources scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer les pratiques, ainsi qu'au développement de compétences en recherche documentaire et en production écrite. Cet enseignement conduit à la réalisation d'un mémoire de master articulant cadre théorique, méthodologie et analyse des données (cf. annexe sur le mémoire à la fin de ce syllabus). Les outils numériques y sont mobilisés pour la recherche, l'analyse, la gestion bibliographique et la production scientifique, dans le respect des cadres juridiques, éthiques et des enjeux liés aux usages du numérique et de l'IA.

EC2 –Analyser et construire son projet professionnel

Cet EC vise à accompagner l'étudiant.e dans le développement d'une posture réflexive et dans la construction progressive de son projet professionnel, en lien avec les situations de stage. Il s'agit notamment d'analyser des pratiques professionnelles observées et vécues afin d'identifier les réussites, les marges de progression et de formuler des pistes d'ajustement dans une perspective de développement professionnel. Une attention particulière est portée à la construction de l'identité professionnelle, à l'inscription dans des dynamiques de travail collectif (interdisciplinaire / pédagogie de projet) et à la participation à la conception partagée de ressources et de séquences. Cet enseignement vise également à mobiliser des apports scientifiques pour interroger et faire évoluer les pratiques.

Les outils numériques y sont utilisés pour soutenir l'analyse de pratiques, la collaboration entre professionnels et la veille institutionnelle et scientifique, et donnent lieu à une évaluation des compétences numériques basée sur le référentiel du CRCN-édu (cadre de référence des compétences numérique pour l'éducation) et validée par une attestation PIX+Édu (4 heures), en lien avec des mises en situation professionnelles

Suivi projet professionnel

Ce dispositif vise à accompagner les stages en articulant les apports théoriques et l'expérience de terrain dans une démarche réflexive de professionnalisation progressive. Il s'agit notamment de préparer, observer, analyser et exploiter des situations professionnelles afin de comprendre les logiques d'action, d'identifier les réussites et les difficultés et d'ajuster ses pratiques. Une progression est organisée entre le M1 et le M2, avec un accompagnement conjoint assuré par un professionnel de terrain et un formateur INSPE. Les outils numériques sont mobilisés pour l'analyse de traces d'activité et le suivi des apprentissages. Ce dispositif s'appuie sur la constitution d'un (e-)portfolio permettant de formaliser les expériences, les productions et l'évolution des compétences.

Suivi recherche

Ce dispositif vise à accompagner l'étudiant dans la réalisation de son mémoire tout au long du master, en soutenant le développement d'une posture scientifique et d'une démarche de professionnalisation fondée sur la recherche. Il s'agit notamment de construire une problématique en lien avec le terrain, de l'ancrer théoriquement, de mettre en œuvre une méthodologie de recherche et d'analyser des données dans une perspective scientifique. Une attention particulière est portée au développement de compétences méthodologiques et à la mobilisation de ressources scientifiques pour interroger et faire évoluer les pratiques professionnelles. Cet accompagnement, articulé avec les stages et les enseignements, s'appuie sur des temps de suivi individuels et collectifs et conduit à la production d'un mémoire structuré, qui fera l'objet d'une soutenance. Les outils numériques sont mobilisés à toutes les étapes du travail (recherche documentaire, collaboration, gestion bibliographique, rédaction), dans le respect des cadres éthiques et juridiques et avec une approche critique des usages, notamment de l'IA.

III. Annexe :

Le mémoire de M2E

Mention Professorat

du Second Degré

Dans le M2E Mention Professorat du Second degré, le travail de recherche est réparti sur 4 semestres (S1, S2, S3 et S4) et principalement encadré dans l'UE3 au sein de l'EC1 – Se former à et par la recherche. L'EC permet d'identifier et d'utiliser des ressources destinées aux enseignants (ouvrages spécialisés, revues professionnelles, revues associées à la recherche).

Le travail s'inscrit à l'intersection de la recherche – en sciences de l'éducation et de la formation et dans des champs scientifiques actuellement interrogés par la recherche en éducation (didactique, sociologie, psychologie, philosophie, etc.) – et d'une question professionnelle. Cette dernière devient progressivement, au cours des deux années de Master, une problématique de recherche pour l'élaboration du mémoire de recherche. La rédaction du cadre théorique, duquel découle la problématique et les hypothèses de recherche, s'appuie prioritairement sur des publications scientifiques validées (articles de revues, ouvrages et chapitres d'ouvrages académiques), complétées de manière critique par des ressources de vulgarisation (magazines spécialisés, blogs scientifiques) et des ressources institutionnelles (Bulletin officiel, textes réglementaires, rapports publics). L'étudiant est tenu de justifier l'usage des ressources de nature différente (scientifique, de vulgarisation et institutionnelle), au regard des exigences du travail de recherche. L'ensemble de ces enseignements et du travail fourni par l'étudiant donne lieu à la rédaction d'écrits intermédiaires et d'un mémoire de Master, qui fait l'objet d'une soutenance au second semestre de la deuxième année de Master (S4).

OBJET DU MÉMOIRE

Le mémoire de M2E professorat du second degré constitue un dispositif central de formation à et par la recherche. Il vise le développement d'une pensée scientifique articulée à une problématique professionnelle issue du terrain, notamment dans le cadre du stage.

Ce travail engage l'étudiant dans une démarche d'analyse réflexive et critique des pratiques d'enseignement et des processus d'apprentissage. Il suppose à la fois autonomie, capacité d'initiative et appropriation des méthodes de la recherche en éducation.

Le mémoire contribue à la production de connaissances sur les situations éducatives, dans une perspective de mise en partage avec une communauté professionnelle et scientifique. Il repose sur l'articulation entre des apports issus de la recherche et une analyse rigoureuse de données recueillies sur le terrain.

Les thématiques abordées portent principalement sur les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves. Elles peuvent être éclairées par les didactiques disciplinaires, mais également par d'autres champs (épistémologie, didactique professionnelle, analyse du système éducatif, etc.), en cohérence avec les axes scientifiques des laboratoires d'adossment du Master.

Le mémoire ne constitue ni un rapport de stage, ni un simple compte rendu d'expérience, ni une présentation descriptive d'un dispositif. Il s'agit d'un travail de recherche problématisé, fondé sur une démarche scientifique explicite.

DÉMARCHE DE RECHERCHE ET EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES

La réalisation du mémoire s'appuie sur une démarche progressive :

- élaboration d'une problématique à partir d'une thématique, de questionnements issus du terrain inscrits dans un ou plusieurs cadres théoriques
- formulation d'hypothèses
- définition d'une méthodologie explicite de recueil et de traitement des données
- analyse des données en cohérence avec les cadres théoriques
- discussion et mise en perspective des résultats

Ces éléments structurants orientent l'organisation de l'écrit sans constituer un plan imposé.

Une attention particulière est portée à la transparence méthodologique et à la posture éthique, notamment dans l'usage des outils numériques et d'intelligence artificielle. À ce titre, l'étudiant doit :

- expliciter les outils mobilisés dans la recherche documentaire et la rédaction
- décrire les usages réalisés (reformulation, exploration bibliographique, structuration, etc.)
- citer toutes les sources exploitées
- garantir l'appropriation personnelle des contenus
- exercer un regard critique sur la fiabilité des productions issues de ces outils

Vigilance sur deux points :

- Respecter les principes d'éthique et de déontologie de la recherche, notamment en matière de plagiat et d'intégrité scientifique (toute appropriation non référencée de contenus constitue une faute susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires- Référence texte de réf. NU)
- Intégrer les données exploitées directement dans le corps du manuscrit sous une forme anonymisée (les participants à la recherche ne doivent pas être identifiables, les autorisations parentales doivent être recueillies, etc.)

ORGANISATION ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'accompagnement du mémoire s'inscrit dans l'UE3 « Se former à et par la recherche » et se déploie sur l'ensemble des quatre semestres du Master (S1 à S4). L'étudiant bénéficie pour cela d'un suivi collectif (séminaire, ateliers) et individualisé (assuré par un directeur ou une directrice de mémoire)

La progression du travail est organisée de la manière suivante :

- En S1, les premières expériences de stage permettent d'identifier et de contextualiser des problématiques professionnelles et de commencer le processus de problématisation
- En S2, l'étudiant approfondit l'analyse du terrain, construit sa problématique et sa méthodologie de recueil des données. La collecte de données est engagée en fin de S2, afin de tirer pleinement parti des situations professionnelles observées
- En S3 et S4, le travail est centré sur l'analyse des données, l'interprétation des résultats et la rédaction du mémoire

MODALITÉS DE RÉALISATION

Le mémoire est remis en S4 et comprend environ 60 000 signes espaces non compris (hors bibliographie et annexes).

Il peut être réalisé :

- individuellement
- ou en binôme

Dans le cas d'un travail à deux :

- chaque étudiant produit un écrit individuel
- chaque étudiant rédige a minima une introduction et une conclusion individuelles. Les deux manuscrits doivent se nourrir l'un, l'autre
- le volume attendu est alors d'environ 90 000 signes
- la soutenance est individuelle

NORMES SCIENTIFIQUES ET RÉDACTIONNELLES

- la bibliographie est présentée exclusivement selon les normes APA (7^e édition)
- aucune référence bibliographique ne doit figurer en notes de bas de page
- les notes de bas de page sont réservées à des compléments (précisions, approfondissements, contextualisations)

ÉVALUATION DU MÉMOIRE

L'évaluation repose sur une logique à la fois formative et sommative, organisée a minima en deux temps:

- en S2 (M1), une évaluation intermédiaire du travail de recherche donne lieu à une note intégrant un écrit et une présentation orale
- en S4 (M2), l'évaluation finale comprend :
 - une note pour l'écrit
 - une note pour la soutenance orale

L'évaluation porte notamment sur :

- la qualité de la problématisation
- la pertinence des cadres théoriques
- la rigueur méthodologique
- la qualité des analyses
- la capacité à articuler les résultats à des enjeux professionnels
- la qualité de l'expression écrite et orale

Une grille d'évaluation commune est élaborée pour l'ensemble des parcours, avec des ajustements possibles selon les spécificités disciplinaires.

SOUTENANCE

La soutenance présente les caractéristiques suivantes :

- elle est individuelle, y compris en cas de travail en binôme
- elle est publique, sauf situation particulière
- elle se déroule devant un jury composé de deux membres, dont le directeur ou la directrice de mémoire
- le membre extérieur est le président du jury et peut être le tuteur de stage Inspé
- une participation à distance (visioconférence) peut être proposée aux tuteurs ou tutrices de stage qui souhaitent assister à la soutenance, sous réserve des conditions techniques/organisationnelles et de l'accord du directeur/de la directrice ainsi que celui de l'étudiant.

Ce dispositif vise à garantir une formation progressive, rigoureuse et professionnalisante à la recherche, en cohérence avec les attendus du M2E professorat du second degré.

